

Pour un nouveau Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) intégrant les familles homoparentales

Le comité chargé de proposer la nouvelle composition de l'assemblée du CESE recommande au Premier ministre de retenir la présence de l'APGL au sein de son groupe "Famille", et de reconnaître ainsi les évolutions sociétales à l'œuvre en France. L'APGL se réjouit que sa double expertise familiale et de lutte contre les discriminations ait été reconnue. Si le Premier ministre agréait la désignation de l'APGL, l'association accepterait ce mandat pour représenter la diversité de toutes les familles au sein du CESE. Elle continuera à s'impliquer dans le dialogue citoyen, un outil indispensable pour la démocratie !

Pour une meilleure représentation de la société civile

Le CESE est la troisième assemblée constitutionnelle de la République. Son rôle est de représenter les forces vives économiques, sociales et associatives de notre pays afin de :

- favoriser le dialogue entre les différentes composantes de la société civile,
- conseiller le Gouvernement et le Parlement,
- participer à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques.

Le Parlement a récemment réformé le rôle et la composition du CESE, avec l'objectif de lui conférer une meilleure représentation de la société civile. Aujourd'hui, le comité indépendant chargé de faire des propositions sur la future composition du CESE, propose au Premier ministre d'intégrer l'APGL dans le groupe "Famille". L'objectif en intégrant l'APGL au sein du groupe de l'UNAF est de représenter la diversité des familles.

L'APGL, réseau national représentant les parents homosexuels et leurs familles

L'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) est la principale association représentant les parents LGBT+ et leurs familles. Une de ses missions est de sensibiliser les pouvoirs publics, les médias et le grand public pour une meilleure prise en compte de la réalité

des familles homoparentales, et ainsi participer au dialogue citoyen. Elle bénéficie d'un maillage territorial très dense, avec 11 antennes régionales en métropole et outre-mer, 32 sections départementales dont 22 agréées dans les Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF), et de relais locaux.

Une implication totale dans les instances représentatives des forces vives de la nation

- L'APGL siège au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge,
- Elle est membre actif de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) où elle dispose d'un siège au Conseil d'administration et contribue à y représenter la diversité des familles,
- Elle est intégrée dans un réseau d'associations de lutte contre les LGBTphobies.

A propos de l'Association des parents et futurs parent gays et lesbiens APGL

Principale association homoparentale présente depuis 1986, l'APGL propose des activités d'information, de partage d'expériences et des services de professionnels pour les familles homoparentales, leurs enfants et les futurs homoparents. Elle œuvre pour la reconnaissance légale de l'Homoparentalité, en France et à l'international et a pour objectif principal de faire cesser les discriminations dont les familles et leurs enfants sont les premières victimes.

Association (loi 1901) mixte, apolitique et a-confessionnelle, l'APGL est gouvernée par des instances élues par ses adhérent.e.s. Elle est présente dans toute la France avec ses antennes et a noué des partenariats avec des associations homoparentales présentes en Europe. Ses activités sont assurées par le bénévolat de ses adhérent.e.s.

Contacts

Nicolas (communication et médias)

presse@apgl.fr

06 16 66 56 91

[@APGLPorteparole](https://www.instagram.com/APGLPorteparole)